

# Covid-19. Rentrée en Normandie : les différents scénarios envisagés par la rectrice

À quelques jours de la rentrée scolaire, la rectrice de Normandie a présenté les différents scénarios envisagés en Normandie et répondu aux craintes des parents.



Christine Gavini-Chevet a présenté jeudi 27 août 2020, les différents scénarios envisagés en Normandie si des cas de Covid-19 étaient avérés dans des établissements scolaires.

Mardi 1er septembre 2020 sonnera la rentrée pour 589 246 écoliers, collégiens et lycéens en Normandie. Plus tard, ce seront 109 000 étudiants qui retourneront dans les amphithéâtres. Si la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet souhaite « une rentrée la plus normale possible », elle indique aussi que plusieurs scénarios ont déjà été envisagés afin de s'adapter à une recrudescence de l'épidémie dans certains départements ou à des cas localisés dans des établissements.

Lire aussi : Covid-19. 69 personnes hospitalisées, le nombre de tests positifs en augmentation en Normandie

« Nous aurons des cas de Covid-19, c'est certain »

La rectrice a prévenu tous les chefs d'établissements en Normandie : « Nous sommes toujours en crise, mais c'est la crise autrement et nous le sommes pour toute la durée de l'année scolaire. » Au protocole de six pages émanant du ministère s'ajoute des directives académiques, mais aussi des gestions de situation qui se feront au cas par cas. Lors d'une conférence de presse organisée jeudi 27 août, la rectrice a répondu aux inquiétudes les plus souvent exprimées.

Lire aussi : Covid-19 : zones rouges, tests, confinement... ce qu'il faut retenir des annonces du gouvernement

• Le jour de la rentrée, est-ce que je pourrai accompagner mon enfant dans l'école ?

« J'ai laissé le soin aux directeurs d'écoles et aux chefs d'établissements d'apprécier s'ils ont la possibilité ou pas, le jour de la rentrée, de laisser les parents accompagner leurs enfants jusque dans la cour de l'école. Dans certains collèges, il paraît évident que le regroupement des parents des 6e, comme il est d'usage de le faire, est impossible. Cela va dans la continuité des décisions déjà prises dans certains départements comme l'Eure où la Seine-Maritime où les masques sont rendus obligatoires aux abords des établissements scolaires."

• Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans : que se passe-t-il si mon enfant l'oublie ou le perd ?

"Le protocole est très clair là-dessus, c'est obligatoire. Tout le monde va retourner à l'école. Si les établissements seront très vigilants quant aux distanciations sociales et brassages, il est vrai que dans certains cas ce sera difficile à faire respecter. C'est pourquoi le masque est impératif. Mais dans chaque école, il y aura des masques de secours qui pourront être donnés aux enfants si besoin. Sur ce point, j'ajoute que nous envisageons d'équiper selon les disciplines, publics et classes les professeurs en visières ou masques transparents afin que le masque ne soit pas un frein à l'apprentissage.

Lire aussi : Masques transparents à l'école : « Le gouvernement semble s'inspirer de Rouen »

## Un "relais par l'enseignement numérique"

- Si mon enfant présente des symptômes, que va faire l'école ?

"L'élève va être isolé, doté d'un masque, l'école va alerter, l'enfant va être testé et ensuite si le cas est positif alors le système de traçage en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) se met en place. Selon les résultats, le préfet in fine pourra décider de fermer une classe ou plusieurs voire même un établissement. Nous savons que cela aura lieu et nous nous y préparons."

- Que se passe-t-il si la classe ou l'établissement de mon enfant est fermé ?

"Alors il y aura un relais par l'enseignement numérique de proposé, tous les outils sont prêts au cas où un cluster serait enregistré dans une école ou un établissement."

- Pour les parents qui travaillent, des solutions sont-elles envisagées ?

"Cette question m'a souvent été posée. Nous sommes sur des fermetures envisagées qui n'excéderont pas la quatorzaine. Nous travaillons sur l'ouverture de lieux d'accueils adaptés, mais ça ne pourra pas être envisagé partout."

- Si l'épidémie reprend que se passera-t-il ?

"Ce scénario pour le moment est traité à l'échelon départemental. Si un des cinq départements passe au rouge, nous travaillerons en groupes de classes restreints, nous passerons à des emplois du temps hybrides, les lycées sont déjà parés à cette éventualité."